

Nombre de conseillers

En exercice : **23**
Présents : **18**
Votants : **18**

Date de réunion

09/10/2007

Date de convocation

28/09/2007

Date d'affichage

24/10/2007

Le **09/10/2007** à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Viry convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Pierre BUET, Maire.

Présents : M. Jean-Pierre BUET, Maire, Mmes Geneviève DEPRES, Fernande BOUILLARD, Martine DERONZIER, Mrs André BONAVENTURE, Gilles DECARRE, Pierre SAUTIER, adjoints, Mmes Véronique BETEMPS, Maryline BURRIN, Anne SERTELON, Jocelyne VINCENT, Mrs Jérôme ANDREANI, Lucien BARBIER, Claude DURAND, Serge GRY, Jean MENU, Damien PERREARD, Claude PIACENTINI, conseillers, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de vingt-trois membres.

Procuration(s) :

Absent(s) : Mmes Laurence BAZIN, Marie-Hélène CHALUT, Nicole CHEVALLAY, Raymond NOVI, Alain TREMBLAIS.

Secrétaire de séance : Claude PIACENTINI

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 août 2007 est entériné à l'unanimité.

M. le Maire propose de retirer de l'ordre du jour le point n°7 « Cantine Scolaire – Modification du quotient familial - Accord à l'unanimité

1 SELEQ 74 – Tarif jaune – Relais des Vignes

Le SELEQ 74 envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2007, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « Relais des Vignes – Tarif jaune ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement des opérations proposé ci-dessous :

Montant global estimé à	41 748,00 €
avec une participation financière communale s'élevant à	20 944,00 €
et des frais généraux	1 252,00 €

Il s'engage à verser au SELEQ 74 :

- 80 % du montant des frais généraux (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 1 002 €, sous forme de fonds propres lors du démarrage des travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.
- 80 % du montant prévisionnel des travaux, soit 16 755 €, sous forme de fonds propres lors du démarrage des travaux. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

2 VIABILITE HIVERNALE – Convention de déneigement

Le contrat de viabilité hivernale étant arrivé à son terme, M. le Maire propose de confier les travaux de déneigement des voiries communales à la S.A.R.L. « DUCREY-DUPENLOUP » pour un coût horaire de déneigement de 75 € H.T. et un coût d'immobilisations de 4 300 € H.T.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la convention de viabilité hivernale et autorise M. le Maire ou son représentant à la signer.

3 ROUTE DE GERMAGNY – Travaux de mise en sécurité

Le Conseil Général de la Haute-Savoie, lors de sa commission permanente, a procédé à la répartition des produits des amendes de police et a alloué une somme de 6 768,78 € à la commune de VIRY.

Monsieur le Maire propose d'affecter cette somme aux travaux de mise en sécurité de la Route de Germagny (panneaux de signalisation, traçage...). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et s'engage à réaliser les travaux correspondants.

4 CESSION GRATUITE – MALAGNY – Baud-Berthier/Commune de Viry

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la voie communale dite « route de Sézegnin » empiète physiquement sur la parcelle B 1775 pour une surface de 48 m².

M. Alexandre Baud-Berthier, propriétaire de la parcelle, propose de régulariser cette situation en cédant gratuitement cette surface à la commune de Viry.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette cession gratuite. Les frais notariés et de géomètre seront pris en charge par la commune et M. le Maire est autorisé à signer l'acte authentique à venir.

M. le Maire termine en remerciant particulièrement M. Baud-Berthier qui a cédé son terrain dans l'intérêt général sans demander de contrepartie financière, ce qui est remarquable de nos jours.

5 BATIMENT COMMUNAL – PRESBYTERE – Modification bail de location « T3 »

M. le Maire propose à l'assemblée de modifier le bail de location de l'appartement T3 situé dans l'ancien presbytère en diminuant le prix de location au m² (passage de 7,30 €/m² à 6,50 €/m²). En effet, la surface importante de cet appartement génère un loyer élevé, supérieur aux loyers HLM que la commune souhaite appliquer à ce bâtiment. L'assemblée approuve, à l'unanimité, cette proposition.

6 BAUX RURAUX – GAEC – LES BOIS DESERTS – Modification du bail

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un bail rural concernant la parcelle ZP 145 a été établi au nom du GAEC « Les Bois Déserts», représenté par Mme Chantal TREMBLAIS, le 01/06/2004. Il explique que ce groupement agricole a été remplacé par le GAEC « Les Chênes Clairs» représenté par Mrs TREMBLAIS et CHAMOT, et qu'il convient aujourd'hui de modifier le bail correspondant.

Le Conseil Municipal, approuve le bail rural concernant la parcelle ZP 145, occupée par le GAEC « Les Chênes Clairs», et autorise M. le Maire ou son représentant à le signer.

7 CANTINE SCOLAIRE – Modification du quotient familial

Point retiré de l'ordre du jour, le Conseil Municipal souhaitant que ce débat ait lieu au printemps 2008 pour une application à la rentrée scolaire 2008-2009.

8 SOUTIEN SCOLAIRE – Mise en place d'un service communal de soutien scolaire

M. Décarre, adjoint aux affaires scolaires, explique à l'assemblée que la commune de Viry, en partenariat avec les enseignants de l'école primaire du chef-lieu souhaitent mettre en place un soutien scolaire. Les enfants en difficultés, repérés au sein de chaque classe, sur demande des institutrices, pourront bénéficier d'une aide ciblée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

9 SIVU « ACCUEIL DE L'ENFANCE » – Avenant n°6 à la convention de mise à disposition

Le S.I.V.U. « Accueil de l'enfance » a mis en place sur le territoire de la commune de VIRY deux garderies périscolaires ainsi qu'une structure multi-accueil dénommée « Au pays des p'tits pioux ». La réalisation de ces structures conduit la commune de Viry à mettre à disposition du S.I.V.U. 4 agents afin de surveiller les enfants utilisant le service périscolaire.

L'avenant n°6 à cette convention, formalisant cette mise à disposition, est approuvé à l'unanimité.

10 SDIS – Avenant n°2 à la convention cadre de disponibilité

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention « cadre de disponibilité » définit la mise à disposition immédiate par la commune du sapeur-pompier volontaire, Michel Secret. Le SDIS propose au Conseil Municipal de revaloriser le taux de prise en charge de l'astreinte de cet agent en fixant la contribution à 60 % de la vacation par heure de disponibilité immédiate garantie. L'avenant n° 2 à cette convention définissant les modalités de cette revalorisation est approuvé, à l'unanimité, par l'assemblée.

11 SERVICES TECHNIQUES – Tarifs d'intervention

M. le Maire explique à l'assemblée que les services techniques municipaux interviennent, dans des cas particuliers, auprès d'autres collectivités ou d'entreprises et qu'il convient de fixer les tarifs relatifs à ces prestations. L'assemblée, à l'unanimité décide de fixer les tarifs suivants :

- taux horaire mise à disposition du personnel communal : 25 €
- taux horaire pour le matériel (type tractopelle) : 75 €

12 ASSOCIATION « VIRY-LIRE » – Don à la Commune

L'association « Viry Lire » qui gérait la bibliothèque jusqu'à sa municipalisation le 1^{er} janvier 2007, dispose d'une trésorerie de 8 000 €. Elle propose d'en faire don à la commune.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte cette donation et précise que cette somme sera affectée à l'enrichissement du fonds documentaire de la bibliothèque.

M. le Maire termine en remerciant particulièrement M. MAYOR qui a fait don à la bibliothèque d'une collection de 180 CD de musique classique d'une grande qualité.

13 ASSOCIATION DE CHASSE DE VIRY – Demande de subvention

Suite à la demande de subvention de l'Association de chasse de VIRY, l'assemblée, à l'unanimité, décide de verser la somme de 100 €.

14 MUTAME SAVOIE MONT-BLANC – Demande de subvention

M. le Maire présente à l'assemblée, la demande de subvention de la Mutame, caisse de complémentaire des personnels des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, décide à 16 voix pour et 2 voix contre (Mrs PERREARD et ANDREANI) de verser 136 € à la Mutame afin de contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire des agents territoriaux.

15 TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT – Demande de remise pénalités de retard

L'assemblée, à l'unanimité, accepte la demande de remise des pénalités de retard liées à la taxe locale d'équipement de M. Eric CHAMPION et Mme Karine CAPELLI pour un montant de 47 €.

16 BUDGET GENERAL – Virements de crédits

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les virements de crédits nécessaires au paiement de la facture d'Illicoweb (refonte site internet) :

Section d'investissement :

Articles	Dépenses	Recettes
205	10 000,00 €	
2188	- 10 000,00 €	

17 BUDGET GENERAL – Ouverture de crédits

L'assemblée, à l'unanimité, adopte l'ouverture de crédits nécessaire à l'apurement des frais d'étude au compte 2031 :

Articles	Dépenses	Recettes
2031 - 041		22 410,00 €
23151 - 041	6 315,00 €	
2151 - 041	2 110,00 €	
2313 - 041	13 985,00 €	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire

signé

Jean-Pierre BUET